

Département de Lot-et-Garonne

**Commune de BON-ENCOTRE**

**ARRETE**

**du 10 novembre 2020**

**- Extrait du registre -**

**VENTE AU DEBALLAGE**

**Occupation du Domaine Public** (devant l'école maternelle François Mitterrand – Passage Stravinsky)

**Association A.P.E. de Bon-Encontre**

Nous, Maire de la Commune de Bon-Encontre

Vu le Code des Collectivités Territoriales en son article 2213.6

Vu la déclaration préalable reçue de Madame Evelyne BRIAND, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) de Bon-Encontre, conformément à l'arrêté ministériel du 9 Janvier 2009,

**ARRETONS**

ARTICLE 1 : Madame Evelyne BRIAND, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) de Bon-Encontre est autorisée à procéder à une vente de sapins de Noël.

ARTICLE 2 : Cette manifestation se déroulera devant l'école maternelle François Mitterrand (Passage Stravinsky) le **vendredi 04 décembre 2020, de 16 h 30 à 18 h 30.**

ARTICLE 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie, Monsieur le Brigadier Chef de Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur le Directeur Départemental de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes de Lot et Garonne.

Fait à Bon-Encontre, les jour, mois et an que dessus.

**Madame Le Maire,  
Laurence LAMY**

**Pour copie conforme,  
Madame Le Maire,**

